



Lettre au juge des affaires familiales

Par **muko**, le **20/06/2009** à **18:35**

Bonjour,
Je suis divorcé depuis l'an 2003, mon ex épouse est parti vivre à 400kms de la région parisienne.
Mon fils de 15ans souhaite venir vivre avec moi depuis notre divorce. Ces deux dernières années il a fait savoir à sa mère son souhait. Au départ sa mère a mis cela sur le coup de la manipulation de ma part alors que je n'y suis pour rien, puis aux problèmes d'adolescence. Maintenant elle est d'accord pour que mon fils puisse venir vivre avec moi.
Dernièrement mon fils accompagné de sa mère sont allés au tribunal de grande instance de leur résidence actuelle et le juge vient de m'envoyer une convocation.
Malheureusement le jour de l'audience je ne pourrais pas y être pour des raisons professionnelles, mon employeur n'ayant pas voulu m'accorder une journée de congé.
Suis je obligé d'être présent le jour de l'audience?
Puis je envoyer une lettre comme me l'a conseillé la greffière que j'ai eu au téléphone? Si oui pouvez vous m'aider à rédiger cette lettre(lettre type ou modèle) pour voir les points importants à ne pas oublier dans ce genre d'affaire?
Merci d'avancernrnMuko

Par **jeetendra**, le **20/06/2009** à **20:57**

bonsoir, allez sur le site [\[fluo\]jafland\[/fluo\]](http://jafland.fluo.com) vous trouverez des modèles de lettre que vous adapterez à votre demande, courage à vous, bonne soirée